

BULLETIN OFFICIEL DES ARMEES



Edition Chronologique

PARTIE PERMANENTE
Administration Centrale

ARRÊTÉ

fixant, pour l'armée de terre, la liste des unités et le relevé des actions de feu et de combat à prendre en considération pour l'attribution de la carte du combattant au titre des opérations du Liban, au sein de la force multinationale de sécurité à Beyrouth du 24 septembre 1982 au 31 mars 1984.

Du 16 décembre 1998

SERVICE HISTORIQUE DE L'ARMÉE DE TERRE.

ARRÊTÉ fixant, pour l'armée de terre, la liste des unités et le relevé des actions de feu et de combat à prendre en considération pour l'attribution de la carte du combattant au titre des opérations du Liban, au sein de la force multinationale de sécurité à Beyrouth du 24 septembre 1982 au 31 mars 1984.

Du 16 décembre 1998

NOR D E F T 9 8 6 1 1 7 0 A

Pièce(s) Jointe(s) :

Deux annexes.

Classement dans l'édition méthodique : BOEM 367.1.11.

Référence de publication : BOC, 1999, p. 536.

LE MINISTRE DE LA DÉFENSE,

Vu le code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre, notamment ses articles L. 253 *ter* et R. 224-E ;

Vu l'arrêté interministériel du 12 janvier 1994 (BOC, 1997, p. 2363) fixant la liste des opérations ouvrant droit au bénéfice de la carte du combattant,

ARRÊTE :

Art. 1er. Les unités de l'armée de terre ayant séjourné au Liban, au sein de la force multinationale de sécurité à Beyrouth (*FMSB*), du 24 septembre 1982 au 31 mars 1984, qui répondent aux critères fixés par l'article R. 224-E-II du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de la guerre, figurent en annexe I du présent arrêté.

Art. 2. Les actions de feu et de combat qui ont été relevées font l'objet de l'annexe II :

- liste récapitulative des unités concernées ;
- relevé par unité.

Pour le ministre de la défense et par délégation :

Le général,

chef du service historique de l'armée de terre,

André BACH.

ANNEXE I.

LISTE DES UNITÉS DE L'ARMÉE DE TERRE AYANT COMBATTU AU LIBAN, AU SEIN DE LA FORCE MULTINATIONALE DE SÉCURITÉ À BEYROUTH (FMSB) DU 24 SEPTEMBRE 1982 AU 31 MARS 1984.

Désignation des corps, unités, formations ou organismes.		Périodes pendant lesquelles l'unité est reconnue combattante.	Observations.
2e régiment étranger d'infanterie (2e <i>REI</i>).	(A).	Du 20 août 1983 au 30 septembre 1983.	
6e régiment d'infanterie parachutiste (6e <i>RIP</i>).		Du 1er décembre 1983 au 2 février 1984.	Le 6e régiment d'infanterie parachutiste (6e <i>RIP</i>) est formé d'éléments provenant des unités suivantes : — 6e régiment parachutiste d'infanterie de marine (6e <i>RPIMa</i>) ; — 1er régiment de chasseurs parachutistes (1er <i>RCP</i>) ; — 9e régiment de chasseurs parachutistes (9e <i>RCP</i>) ; — 35e régiment d'artillerie parachutiste (35e <i>RAP</i>).
21e régiment d'infanterie de marine (21e <i>RIMa</i>).	(A).	Du 23 août 1983 au 30 septembre 1983.	
3e régiment parachutiste d'infanterie de marine (3e <i>RPIMa</i>).	(A).	Du 8 octobre 1983 au 30 janvier 1984.	
1er régiment étranger de cavalerie (1er <i>REC</i>).	(A).	Du 2 septembre 1983 au 30 septembre 1983.	
1er régiment de hussards parachutistes (1er <i>RHP</i>).	(A).	Du 17 décembre 1983 au 22 janvier 1984.	
Détachement du génie ou 17e régiment du génie parachutiste (17e <i>RGP</i>).	(A).	Du 9 septembre 1982 au 1er août 1983.	Comprend les personnels des autres unités du génie détachés auprès du 17e <i>RGP</i> .
Unités ayant participé à l'opération Diodon V du 2 février 1984 au 31 mars 1984.		Du 2 février 1984 au 24 avril 1984.	Ont participé à l'opération Diodon V des éléments des unités suivantes : — 9e régiment de commandement et de soutien (9e <i>RCS</i>) ; — 2e régiment d'infanterie de marine (2e <i>RIMa</i>) ; — régiment d'infanterie chars de marine (<i>RICM</i>) ; — 501e régiment de chars de combat (501e <i>RCC</i>) ; — 12e régiment d'artillerie (12e <i>RA</i>) ; — 68e régiment d'artillerie (68e <i>RA</i>) ;

		— 59e compagnie du génie de division d'infanterie de marine (59e CG/DIMa).
--	--	---

(A) Les périodes combattantes indiquées en troisième colonne s'appliquent aux seules unités, fractions d'unité, détachements, personnes ayant effectivement séjourné au Liban, au sein de la force multinationale de sécurité à Beyrouth (*FMSB*).

ANNEXE II.

**RELEVÉ DES ACTIONS DE FEU ET DE COMBAT DES UNITÉS DE L'ARMÉE DE TERRE
AYANT SÉJOURNÉ AU LIBAN, AU SEIN DE LA FORCE MULTINATIONALE DE SÉCURITÉ À
BEYROUTH (FMSB) DUF 24 SEPTEMBRE 1982 AU 31 MARS 1984.**

Remarque liminaire. Dans ce relevé exprimé sous forme de fractions, le numérateur correspond au nombre d'actions de combat par mois, et le dénominateur au nombre total d'actions de feu et de combat par mois.

1. FORMATIONS FIGURANT SUR LA LISTE D'UNITÉS COMBATTANTES AU LIBAN (FMSB EXCEPTÉ L'OPÉRATION DIODON V).

Infanterie métropolitaine.

2e régiment étranger d'infanterie (2e *REI*).

6e régiment d'infanterie parachutiste (6e *RIP*).

Infanterie de marine.

21e régiment d'infanterie de marine (21e *RIMa*).

3e régiment parachutiste d'infanterie de marine (3e *RPIMa*).

Arme blindée cavalerie.

1er régiment étranger de cavalerie (1er *REC*).

1er régiment de hussards parachutistes (1er *RHP*).

Génie.

Détachement du génie ou 17e régiment du génie parachutiste (17e *RGP*).

2. FORMATIONS NE FIGURANT PAS SUR LA LISTE D'UNITÉS COMBATTANTES AU LIBAN (FMSB EXCEPTÉ L'OPÉRATION DIODON V).

Infanterie de marine.

2e régiment d'infanterie de marine (2e *RIMa*), comprenant les personnels du régiment d'infanterie chars de marine (*RICM*).

3e régiment d'infanterie de marine (3e *RIMa*), comprenant les personnels du régiment d'infanterie chars de marine (*RICM*) et du 21e régiment d'infanterie de marine (21e *RIMa*).

8e régiment parachutiste d'infanterie de marine (8e *RPIMa*), comprenant les personnels du régiment d'infanterie chars de marine (*RICM*, et du 21e régiment d'infanterie de marine (21e *RIMa*).

Artillerie métropolitaine.

12e régiment d'artillerie.

Artillerie de marine.

11e régiment d'artillerie de marine (11e *RAMa*).

Formations toutes armes ou TTA.

Elément de commandement et de soutien immédiat (*ECSI*).

3. FORMATIONS FIGURANT SUR LA LISTE D'UNITÉS COMBATTANTES AU LIBAN (FMSB OPÉRATION DIODON V).

Formations toutes armes ou TTA.

Eléments appartenant aux unités suivantes :

- 9e régiment de commandement et de soutien (9e *RCS*).
- 2e régiment d'infanterie de marine (2e *RIMa*).
- Régiment d'infanterie chars de marine (*RICM*).
- 501e régiment de chars de combat (501e *RCC*).
- 12e régiment d'artillerie (12e *RA*).
- 68e régiment d'artillerie (68e *RA*).
- 59e compagnie du génie de division d'infanterie de marine (59e *CG/DIMa*).

4. FORMATIONS NE FIGURANT PAS SUR LA LISTE D'UNITÉS COMBATTANTES AU LIBAN (FMSB OPÉRATION DIODON V).

Néant.

Formation : 2e REGIMENT ETRANGER D'INFANTERIE (2e *REI*) figurant sur la liste des unités combattantes de l'armée de terre au Liban, au sein de la force multinationale de sécurité à Beyrouth (*FMSB*), excepté l'opération Diodon V.

Table 1. RELEVÉ DES ACTIONS DE FEU ET DE COMBAT PAR MOIS.

Mois.	Années.		
	1982	1983	1984
JANVIER.			
FEVRIER.			
MARS.			
AVRIL.			
MAI.			
JUIN.			
JUILLET.		2/2	
AOUT.		4/5	
SEPTEMBRE.		2/3	
OCTOBRE.			
NOVEMBRE.			
DECEMBRE.			

Formation : 6e REGIMENT D'INFANTERIE PARACHUTISTE (6e *RIP*) figurant sur la liste des unités combattantes de l'armée de terre au Liban, au sein de la force multinationale de sécurité à Beyrouth (*FMSB*), excepté l'opération Diodon V.

Table 2. RELEVÉ DES ACTIONS DE FEU ET DE COMBAT PAR MOIS.

Mois.	Années.		
	1982	1983	1984
JANVIER.			0/3
FEVRIER.			
MARS.			
AVRIL.			
MAI.			
JUIN.			
JUILLET.			
AOUT.			
SEPTEMBRE.			
OCTOBRE.		1/1	
NOVEMBRE.		0/1	
DECEMBRE.		3/7	

Formation : 21e REGIMENT D'INFANTERIE DE MARINE (21e *RIMa*) figurant sur la liste des unités combattantes de l'armée de terre au Liban, au sein de la force multinationale de sécurité à Beyrouth (*FMSB*), excepté l'opération Diodon V.

Table 3. RELEVÉ DES ACTIONS DE FEU ET DE COMBAT PAR MOIS.

Mois.	Années.		
	1982	1983	1984
JANVIER.			
FEVRIER.		0/1	
MARS.			
AVRIL.			
MAI.			
JUIN.			
JUILLET.		0/1	
AOUT.		1/3	
SEPTEMBRE.		0/4	
OCTOBRE.			
NOVEMBRE.			
DECEMBRE.			

Formation : 3e REGIMENT PARACHUTISTE D'INFANTERIE DE MARINE (3e *RPIMa*) figurant sur la liste des unités combattantes de l'armée de terre au Liban, au sein de la force multinationale de sécurité à Beyrouth (*FMSB*), excepté l'opération Diodon V.

Table 4. RELEVÉ DES ACTIONS DE FEU ET DE COMBAT PAR MOIS.

Mois.	Années.		
	1982	1983	1984
JANVIER.			0/3

FEVRIER.			
MARS.			
AVRIL.			
MAI.			
JUIN.			
JUILLET.			
AOUT.			
SEPTEMBRE.			
OCTOBRE.		0/3	
NOVEMBRE.		0/3	
DECEMBRE.		2/5	

Formation : 1er REGIMENT ETRANGER DE CAVALERIE (1er REC) figurant sur la liste des unités combattantes de l'armée de terre au Liban, au sein de la force multinationale de sécurité à Beyrouth (FMSB), excepté l'opération Diodon V.

Table 5. RELEVÉ DES ACTIONS DE FEU ET DE COMBAT PAR MOIS.

Mois.	Années.		
	1982	1983	1984
JANVIER.			
FEVRIER.			
MARS.			
AVRIL.			
MAI.			
JUIN.			
JUILLET.			
AOUT.			
SEPTEMBRE.		1/3	
OCTOBRE.			
NOVEMBRE.			
DECEMBRE.			

Formation : 1er REGIMENT DE HUSSARDS PARACHUTISTES (1er RHP) figurant sur la liste des unités combattantes de l'armée de terre au Liban, au sein de la force multinationale de sécurité à Beyrouth (FMSB), excepté l'opération Diodon V.

Table 6. RELEVÉ DES ACTIONS DE FEU ET DE COMBAT PAR MOIS.

Mois.	Années.		
	1982	1983	1984
JANVIER.			
FEVRIER.			
MARS.			
AVRIL.			
MAI.			
JUIN.			

JUILLET.			
AOUT.			
SEPTEMBRE.		1/1	
OCTOBRE.		0/1	
NOVEMBRE.			
DECEMBRE.		2/4	

Formation : DETACHEMENT DU GENIE OU 17^e REGIMENT DU GENIE PARACHUTISTE (17^e RGP) figurant sur la liste des unités combattantes de l'armée de terre au Liban, au sein de la force multinationale de sécurité à Beyrouth (FMSB), excepté l'opération Diodon V.

Table 7. RELEVÉ DES ACTIONS DE FEU ET DE COMBAT PAR MOIS.

Mois.	Années.		
	1982	1983	1984
JANVIER.		19/19	
FEVRIER.		5/5	
MARS.		2/2	
AVRIL.		6/6	
MAI.		2/3	
JUIN.		10/10	
JUILLET.		3/3	
AOUT.			
SEPTEMBRE.	2/2	0/2	
OCTOBRE.	17/17		
NOVEMBRE.	23/23	0/1	
DECEMBRE.	24/24		

Formation : UNITES DE L'ARMÉE DE TERRE AYANT PARTICIPE A L'OPERATION DIODON V, figurant sur la liste des unités combattantes de l'armée de terre au Liban, au sein de la force multinationale de sécurité à Beyrouth (FMSB), excepté l'opération Diodon V.

Table 8. RELEVÉ DES ACTIONS DE FEU ET DE COMBAT PAR MOIS.

Mois.	Années.		
	1982	1983	1984
JANVIER.			
FEVRIER.			7/58
MARS.			2/20
AVRIL.			
MAI.			
JUIN.			
JUILLET.			
AOUT.			
SEPTEMBRE.			
OCTOBRE.			
NOVEMBRE.			

DECEMBRE.			
-----------	--	--	--

Formation : 2e REGIMENT D'INFANTRIE DE MARINE (2e RIMa) ne figurant pas sur la liste des unités combattantes de l'armée de terre au Liban, au sein de la force multinationale de sécurité à Beyrouth (FMSB), excepté l'opération Diodon V.

Table 9. RELEVÉ DES ACTIONS DE FEU ET DE COMBAT PAR MOIS.

Mois.	Années.		
	1982	1983	1984
JANVIER.		1/1	
FEVRIER.		0/1	
MARS.		0/1	
AVRIL.		0/1	
MAI.			
JUIN.			
JUILLET.			
AOUT.			
SEPTEMBRE.			
OCTOBRE.			
NOVEMBRE.			
DECEMBRE.			

Formation : 3e REGIMENT D'INFANTRIE DE MARINE (3e RIMa) ne figurant pas sur la liste des unités combattantes de l'armée de terre au Liban, au sein de la force multinationale de sécurité à Beyrouth (FMSB), excepté l'opération Diodon V.

Table 10. RELEVÉ DES ACTIONS DE FEU ET DE COMBAT PAR MOIS.

Mois.	Années.		
	1982	1983	1984
JANVIER.		1/1	
FEVRIER.		0/1	
MARS.			
AVRIL.		0/2	
MAI.			
JUIN.			
JUILLET.			
AOUT.			
SEPTEMBRE.			
OCTOBRE.			
NOVEMBRE.			
DECEMBRE.			

Formation : 8e REGIMENT PARACHUTISTE D'INFANTRIE DE MARINE (8e RPIMa) ne figurant pas sur la liste des unités combattantes de l'armée de terre au Liban, au sein de la force multinationale de sécurité à Beyrouth (FMSB), excepté l'opération Diodon V.

Table 11. RELEVÉ DES ACTIONS DE FEU ET DE COMBAT PAR MOIS.

Mois.	Années.		
	1982	1983	1984
JANVIER.			
FEVRIER.			
MARS.			
AVRIL.			
MAI.			
JUIN.			
JUILLET.			
AOUT.			
SEPTEMBRE.			
OCTOBRE.	0/1		
NOVEMBRE.			
DECEMBRE.			

Formation : 12e REGIMENT D'ARTILLERIE (12e RA) ne figurant pas sur la liste des unités combattantes de l'armée de terre au Liban, au sein de la force multinationale de sécurité à Beyrouth (FMSB), excepté l'opération Diodon V.

Table 12. RELEVÉ DES ACTIONS DE FEU ET DE COMBAT PAR MOIS.

Mois.	Années.		
	1982	1983	1984
JANVIER.			
FEVRIER.			
MARS.			
AVRIL.			
MAI.			
JUIN.			
JUILLET.			
AOUT.			
SEPTEMBRE.			
OCTOBRE.			
NOVEMBRE.			
DECEMBRE.		1/1	

Formation : 11e REGIMENT D'ARTILLERIE DE MARINE (11e RAMa) ne figurant pas sur la liste des unités combattantes de l'armée de terre au Liban, au sein de la force multinationale de sécurité à Beyrouth (FMSB), excepté l'opération Diodon V.

Table 13. RELEVÉ DES ACTIONS DE FEU ET DE COMBAT PAR MOIS.

Mois.	Années.		
	1982	1983	1984
JANVIER.			

FEVRIER.			
MARS.		1/1	
AVRIL.			
MAI.		1/1	
JUIN.			
JUILLET.			
AOUT.			
SEPTEMBRE.			
OCTOBRE.			
NOVEMBRE.			
DECEMBRE.			

Formation : ELEMENT DE COMMANDEMENT ET DE SOUTIEN IMMEDIAT (*ECSI*) ne figurant pas sur la liste des unités combattantes de l'armée de terre au Liban, au sein de la force multinationale de sécurité à Beyrouth (*FMSB*), excepté l'opération Diodon V.

Table 14. RELEVÉ DES ACTIONS DE FEU ET DE COMBAT PAR MOIS.

Mois.	Années.		
	1982	1983	1984
JANVIER.			0/1
FEVRIER.			
MARS.			
AVRIL.			
MAI.			
JUIN.			
JUILLET.			
AOUT.		0/1	
SEPTEMBRE.			
OCTOBRE.			
NOVEMBRE.			
DECEMBRE.			